Docusign Envelope ID: BB981B0E-5538-832E-8330-CAE9306709B6

ABC RESIDENCES
Société par actions simplifiée
au capital de 495.862€
Siège social : 234, route de Lacoste
24290 MONTIGNAC-LASCAUX
RCS PERIGUEUX : 895.124.808
(la « **Société** »)

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 27 MAI 2026

[…]

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance de la volonté de Monsieur Marc JOLY de réduire son préavis, lequel devait initialement prendre fin le 9 juin 2026 conformément aux décisions de l'assemblée générale ordinaire du 9 mars 2026, prend acte de la réduction de ce préavis et de la cessation de ses fonctions de Président à compter du 31 mai 2026.

L'assemblée générale décide, en conséquence, de nommer, en remplacement de Monsieur Marc JOLY, en qualité de Président de la Société, à compter du 1er juin 2026 :

- La société TOLOSA, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé 61 boulevard Lazare Carnot, 31000 TOULOUSE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE sous le numéro 893.612.150, représentée par son Président, la société TOULOUSE LOISIRS, société anonyme à conseil d'administration, dont le siège social est situé 61 boulevard Lazare Carnot, 31000 TOULOUSE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE sous le numéro 501.659.304, elle-même représentée par son Directeur Général Délégué, Monsieur Matthieu JEANDEL.

Monsieur Matthieu JEANDEL, en qualité de représentant légal de TOLOSA, a déclaré accepter lesdites fonctions et n'être frappé d'aucune des incapacités ou déchéances susceptibles de lui interdire l'accès à ces fonctions.

Les frais professionnels engagés raisonnablement par le Président à l'occasion de l'exercice de son mandat seront pris en charge par la Société. Ces frais lui seront remboursés mensuellement sur production des justificatifs correspondants.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée dans les conditions suivantes :

Abstention :		***voix***
Pour :	***469.862***	***voix***
Contre :		***voix***

Docusign Envelope ID: BB981B0E-5538-832E-8330-CAE9306709B6

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte de la démission de la société TOLOSA de ses fonctions de Directeur Général de la Société à compter du 31 mai 2026 et décide de ne pas pourvoir à son remplacement.

L'assemblée générale déclare dispenser la société TOLOSA de toute autre condition de forme ou de délai, et notamment de l'exécution de tout délai de préavis.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée dans les conditions suivantes :

Abstention :		***voix***
Pour :	***469.862***	***voix***
Contre :		***voix***

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent-procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée dans les conditions suivantes :

Abstention :		***voix***
Pour :	***469.862***	***voix***
Contre :		***voix***

* * *

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

Marc JOLY

Le Président
Marc JOLY

Signé par voie électronique via DocuSign conformément aux dispositions de l'article 1375 alinéa 4 du Code civil, et conservé conformément aux articles 1366 et 1367 du Code civil